



SIÈGE SOCIAL DU GCU
72, boulevard de
Courcelles
75017 Paris

T 00 33 (0)1 47 63 98
63
S www.gcu.asso.fr
E gcu@gcu.asso.fr

Association loi 1901 SIRET :
775 692 072 00447 – APE 9499Z

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ANNUELLE 2023



ANTENNE TERRITORIALE : DU LOIRET R.A.T DU 11 MAI 2023 LYCEE HOTELIER OLIVET

Ce document est destiné à ouvrir un dialogue entre le délégué aux antennes représentant le conseil d'administration et les adhérents par l'intermédiaire du correspondant territorial sur des sujets concernant la vie du GCU.

QUESTIONS / REMARQUES / SUGGESTIONS

Pour tout sujet évoqué, mentionner le nom et prénom ainsi que le n° d'adhérent (e) de l'intervenant (e).

NOMS ET PRENOMS	N° ADHÉRENT	QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS
20 adhérents et participants à la RAT du Loiret 2023, 10 excusés ; + Correspondant territorial 45 : Alain SIGOT		Ensemble des documents de présentation et de bilan transmis par mail au préalable aux adhérents participant à la R.A.T et aux excusés. Accueil et remerciements aux participants, excuses de Didier Bonnaire et de 10 adhérents qui n'ont pas pu se libérer; Présentations : bilan 2022 de l'antenne 45, budgets 2022 et 2023, thème 2023 à débattre pour le rassemblement de La Grande Motte, dérèglement climatique, forum d'échanges au R.N d'Olhain en août 2022. Les chiffres clés du GCU au niveau national (47640 adhérents en 2022) et nombre d'adhérents du Loiret (223 adhérents dont 144 en A1 et 79 en A2 + enfants et petits-enfants), évolutions des chiffres clés de 2019 à 2022. <u>Débats, questions, informations des participants :</u>

- Locatifs en augmentation sur les terrains du GCU ; réponse du C.T : non c'est principalement du renouvellement et quelques installations nouvelles.
- Trésorerie et PGE (prêt garanti par l'Etat) : A-t-il été sollicité pour faire de la trésorerie et (ou) pour investir et améliorer les installations;
- Proposition d'une adhérente de diffuser des flyers et plaquettes auprès des associations dont elle est membre ;
- Discussion entre adhérents sur la communication et promotion du GCU (informations par exemple peu adaptées pour le grand public, envoi des dépliants par mail);
- Demande de volontariat pour assurer la présence et organiser un stand lors d'un salon local, refus de la métropole au motif que le siège social de l'association est à Paris ; refus confirmés par le précédent CT présent à la réunion;
- intervention du CT45 pour faire de nouvelles démarches auprès du prestataire privé et gestionnaire des salons à Orléans ;

Thème à débattre en réunion annuelle 2023 : l'adaptation du GCU aux nouveaux usages des vacanciers pour le rassemblement national à la grande Motte (aout 2023) :

- Présentation par le C.T45 du document support pour animer ce thème. Globalement le document fait consensus sur les évolutions du tourisme en France et les nouveaux usages.

Intervention d'un adhérent pour souligner que si on suit l'évolution de la société, l'association prend le risque de remplacer les emplacements libres par un accroissement des mobil homes et ainsi perdre son identité de camping pour tous (idem terrains privés !) ;

Réponse du C.T : ce n'est pas la politique du GCU ; aujourd'hui les mobil homes représentent au maximum 10-15% des emplacements;

Politique nationale d'achat de véhicules électriques : aujourd'hui pas de solution pérenne pour les rechargements et demande de mise en place dans nos campings, difficultés importantes voire impossibilité pour tracter les caravanes. Information donnée sur le fait que le GCU étudie la mise en place de points de recharge au sein des terrains, recharge aujourd'hui interdite selon le règlement.

Dérèglement climatique :

CT45 présente les conséquences actuelles et prévisibles du dérèglement climatique et les incidences sur nos campings et renvoie aussi au travail effectué en concertation avec l'université de Grenoble et le C.T 38 (fiches d'évolution)

Intervention des adhérents :

- utilisation et gestion de l'eau dans nos campings et raréfaction de la ressource :
- quelles mesures sont prises par le GCU dans l'immédiat ?
- quels sont les projets en cours sur la gestion de l'eau et pour quelle diffusion aux adhérents (plein air et Culture !),
- installation des panneaux photovoltaïques et production d'énergie sur les bâtiments (bibliothèques, sanitaires, salles, etc.) : remarques et observations sur les coûts d'investissement et pas de rentabilité par rapport à la fréquentation des campings sur 3 mois !,
- Proposition de remplacer notamment dans le sud de la France les productions d'eau chaude sanitaire au gaz par des systèmes de productions solaires ;
- Risque de cambriolage des installations et mise en place d'alarmes !

Autres points

- Il est souligné unanimement que les composteurs attirent les rats avec des problèmes d'hygiène sanitaire récurrents !

Forum d'échanges au Rassemblement National du Parc Ohlain (62) avec les administrateurs en Aout 2022

- présence des campeurs non adhérents pour une nuitée: encourager les adhésions et accueillir si le camping n'est pas complet,
- baisse du pouvoir d'achat doit être prise en compte par le GCU (pas d'augmentation des tarifs !),
- il faut admettre plusieurs couples sur un même emplacement dans la limite de 6 personnes,
- comment gérer un camping-car et un véhicule ou caravane sur le même emplacement ?

- Dès qu'il y a des mobil homes sur un terrain, il faudrait un salarié rémunéré à hauteur du nombre de MH à gérer (limite à 10 n'est pas valable, le travail est conséquent également si inférieur à 10 !)

- les tablettes à l'accueil : jamais vu dans certains campings, difficultés importantes pour se l'approprier et gérer, danger sur suppression adhérent ou modifications de dates d'arrivée, un adhérent souligne que le trésorier n'a pas de visibilité sur la bonne prise en compte des données, capacité de traitement des serveurs insuffisante et pas d'aide pour le bénévolat du trésorier...

- les bâtiments existants dans nos campings doivent pouvoir servir de refuge jour et nuit en cas d'intempéries ou d'épisodes météo violents,

- nécessité de mettre en place un document dans les campings pour justifier et attester du service effectué en cas d'itinérance des campeurs (dans le cadre de la règle des 21 jours !)

RGPD : il est souligné par une adhérente que les fichiers adhérents ne doivent pas être utilisés à d'autres fins que par l'institution car il peut y avoir des sanctions pénales,

Pour 2024, le CT45 invite le groupe de participants à faire part de leurs idées pour l'organisation future de la RAT

Ensuite dîner pris en commun et convivialité au restaurant d'application du lycée hôtelier. Accueil du LHO remarquable et souligné par les participants. Apéritif offert par le GCU : remerciements du groupe au GCU!



SIÈGE SOCIAL DU GCU
72, boulevard de
Courcelles
75017 Paris

T 00 33 (0)1 47 63 98
63
S www.gcu.asso.fr
E gcu@gcu.asso.fr

Association loi 1901 SIRET :
775 692 072 00447 – APE 9499Z

Attention, ce document ne remplace pas les questions écrites soumises à la présidente lors de l'assemblée générale qui doivent être adressées au secrétariat du GCU au plus tard mi-juin.